

INTERPELLATION DU GROUPE RADICAL AU GRAND CONSEIL

Energie : influences et scénarios

La Confédération a élaboré en 2007 quatre scénarios dans la perspective de l'avenir énergétique de la Suisse pour 2035. Ces scénarios présentent les interactions fondamentales de l'offre et de la demande en énergie et montrent comment le contexte économique, notamment la croissance et la démographie, les prix de l'énergie et les prescriptions, les instruments financiers ou les incitations influencent le système énergétique suisse.

- **Poursuite de la politique actuelle.** Ce scénario présente l'effet des outils et mesures adoptés et en vigueur. Les prescriptions d'homologation dans le domaine des technologies énergétiques restent valables, de même que les conventions d'objectifs passées en vertu de la loi sur l'énergie, et sont adaptées au progrès technique.
- **Collaboration renforcée.** Ce scénario se caractérise par une collaboration renforcée entre l'Etat et l'économie. L'instauration d'une taxe sur le CO2 applicable aux combustibles incite les deux partenaires à conclure des conventions d'objectifs. Le maintien du centime climatique jusqu'en 2035 et le lancement d'un centime électrique viennent renforcer les programmes qui encouragent les mesures améliorant l'efficacité dans les domaines du chauffage, des carburants et de l'électricité ainsi que la production d'électricité renouvelable.
- **Nouvelles priorités :** ce scénario analyse comment augmenter fortement l'efficacité énergétique et diminuer sensiblement les émissions de CO2 en recourant systématiquement pour chaque domaine aux meilleures technologies disponibles. En outre, la proportion des énergies renouvelables dans la production de chaleur, de courant et de carburants doit augmenter. La mesure essentielle vise à renchérir l'électricité et les énergies non renouvelables en introduisant dès 2011 une taxe d'incitation qui sera intégralement remboursée à l'économie et aux ménages. Ce scénario suppose en outre une harmonisation internationale des outils et des objectifs énergétiques.
- **Société à 2000W.** Pour réaliser ce scénario à l'horizon 2100, il faut renforcer les outils et les mesures du scénario III, mais aussi ouvrir le marché à de nouvelles technologies, modifier les structures des surfaces habitables et des surfaces de référence énergétique, ainsi que des nouveaux produits et procédés de production industriels, et changer le comportement de mobilité. Comme le précédent, ce scénario table sur une harmonisation internationale des objectifs.

Pour le Conseil fédéral l'approvisionnement en énergie constitue un défi permanent en raison de la forte dépendance du pays envers les importations. L'évolution des prix du pétrole, extrêmement volatils, les nombreux conflits géopolitiques et les débats liés à la libéralisation du marché de l'électricité en Suisse et en Europe ont renforcé ces derniers temps le désir d'accroître la sécurité de l'approvisionnement. Il paraît évident, que seuls les scénarios 3 et 4 répondent à ces préoccupations.

Dans son plan de législature 2007-2012, le Conseil d'Etat a fixé un objectif de réduction de 1.5 millions de tonnes de CO2 pour les énergies fossiles. Cela correspond au scénario 3 du Conseil fédéral.

Sur cette base, le Groupe radical au Grand Conseil remercie le Conseil d'Etat de bien vouloir répondre aux questions suivantes :

1. Cet objectif est-il réaliste ?
2. Qu'en est-il pour l'électricité ?
3. En résumé, le Conseil d'Etat a-t-il engagé une réflexion comparable à celle du Conseil fédéral sur les perspectives énergétiques du canton de Vaud ?
4. Si oui, comment entend-il inscrire cette réflexion dans les scénarios dressés par le Conseil fédéral ?

Au nom du Groupe radical au Grand Conseil

Aigle, 8/12/9
la dév.

Friedrich Bortol